

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : responsable des parcs instrumentaux (h/f)

Catégorie/ Corps – fonction (codification: cf annexe 2)

Responsable des parcs instrumentaux – contractuel d'établissement

Domaine(s) Fonctionnel(s) : métiers d'art

Emploi(s) Type : responsable d'atelier d'art

Localisation administrative et géographique / Affectation :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
209 avenue Jean-Jaurès
75019 Paris
rattachement : ministère de la culture et de la communication

Missions et activités principales :

Organisé en huit départements musique regroupé autour d'une direction des études musicales et une direction des études chorégraphiques, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public administratif d'enseignement supérieur, sous tutelle de la direction générale de la création artistique du ministère de la culture et de la communication. Il accueille environ 1400 élèves et organise, pour l'apprentissage de la scène, près de 300 manifestations publiques par an.

La mission du service de l'apprentissage de la scène consiste à coordonner et à mettre en œuvre sur les plans administratif et technique la programmation de toutes les activités d'apprentissage de la scène ainsi que de fournir aux enseignements des services et des moyens techniques de grande qualité correspondant au niveau d'exigence du Conservatoire : suivi de production, suivi technique, mise à disposition d'instruments, de partitions, de mobiliers d'orchestre, de salles de concerts et de répétitions.

Les parcs instrumentaux sont composés du parc des claviers (150 pianos à queue et 80 pianos droits) et du parc des instruments d'orchestre. Leur mission est d'entretenir et de mettre à disposition des élèves et des enseignants les instruments dont ils ont besoin.

Sous l'autorité du chef de service de l'apprentissage de la scène, le responsable des parcs instrumentaux a pour missions principales de gérer le parc des claviers et de superviser la gestion du parc orchestre et prêts. Il devra :

1°) SUPERVISER L'ENTRETIEN, LA REPARATION DES INSTRUMENTS ET EN ASSURER L'ACQUISITION :

- superviser l'organisation et le suivi de l'entretien des instruments ;
- contrôler la qualité et la régularité des travaux effectués sur les pianos ;
- contrôler la bonne tenue du classement et de la saisie des fiches d'entretien, ainsi que de la mise à jour de l'inventaire des instruments ;
- gérer les projets d'acquisition d'instruments dans le cadre des appels d'offres en étroite collaboration avec le bureau des achats et des marchés ;
- analyser les besoins des classes en collaboration avec les chefs de départements pédagogiques ;
- analyser ses besoins d'instruments dans le cadre d'un plan pluriannuel ;
- rédiger, argumenter, et justifier les demandes de crédits d'investissement ;

2°) ASSURER LE SUIVI DES ACTIVITES DES PARCS INSTRUMENTAUX :

- Organiser et superviser, dans les limites d'un protocole établi et validé par la direction, les prêts d'instruments;
- vérifier la prise en compte des demandes d'accord pour la scolarité et les manifestations organisées au Conservatoire ;
- rendre compte à sa hiérarchie de l'activité des parcs instrumentaux ;
- veiller à l'archivage régulier des documents qu'il produit selon le schéma proposé par service des archives.

3°) ANIMER UNE EQUIPE DE COLLABORATEURS :

- assurer le suivi de l'équipe des parcs instrumentaux comprenant les intervenants extérieurs recrutés dans le cadre de marchés publics d'accord et d'entretien des pianos et des instruments de musique ancienne ;
- organiser et planifier le travail de l'équipe des parcs instrumentaux;
- assurer la cohésion et faire évoluer l'équipe des parcs instrumentaux ;
- assurer le recrutement des accordeurs prestataires de service dans le cadre des appels d'offres en étroite liaison avec le bureau des achats et des marchés publics.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

capacités :

capacités rédactionnelles (maîtrise),
capacités organisationnelles (maîtrise),
rigueur et auto-contrôle du travail effectué.

connaissances :

excellente connaissance de l'accord, du réglage, de l'harmonisation, de l'entretien et de la réparation des pianos à queue et des pianos droits (expertise),
connaissance des procédures de marchés publics (souhaitée),
connaissance de l'outil informatique (pack office).

Savoir-faire

expérience de la gestion d'équipe (maîtrise),
expérience de formation d'apprentis (maîtrise),
expérience de la gestion d'un parc instrumental (expertise).

Savoir-être (compétences comportementales)

savoir travailler en équipe et avec de multiple collaborateurs,
savoir faire preuve de diplomatie et de qualité relationnelle,
être disponible,
être force de proposition,
faire preuve de pédagogie.

Environnement professionnel :

Liaisons hiérarchiques : chef du service apprentissage de la scène

Liaisons fonctionnelles :

Chefs des départements pédagogiques
Régisseurs du secteur régie d'orchestre
Sociétés de prestations de service

Perspectives d'évolution :

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions : travail en soirée de façon ponctuelle

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

- Formation supérieure aux métiers d'accord des claviers ;
- Expérience avérée dans une manufacture ou une entreprise de production de pianos ou de prestation d'accord ;
- Expertise reconnue en matière d'accord, d'harmonisation et d'entretien des claviers.

Qui contacter ?

Séverine DUPETY : sdupety@cnsmdp.fr

Date de mise à jour de la fiche de poste :